

Peines, châtiments, supplices (et sévices)

Séminaire doctoral EHIC, 29-30 septembre 2021

L'idée de ce séminaire EHIC de rentrée est d'en faire le premier séminaire doctoral s'inscrivant dans le nouveau contrat 2021-2025, et prenant en compte les nouveaux intitulés de nos 3 axes à la fois : Espaces et corps (normes et transgressions), Espaces et altérités (pouvoirs et contre-pouvoirs), Espaces des cultures médiatiques (genres et imaginaires).

Même s'il est facile de comprendre comment cet ensemble de notions liées à la souffrance physique et morale peut s'inscrire dans les thématiques « Espaces et corps » (la douleur de l'emprisonnement et du châtiment), et « Espaces et altérités » (l'asservissement de par le monde, et les injustices qui s'y rattachent), on peut aussi considérer que grand nombre d'images et d'imaginaires véhiculés par les créations médiatiques jouent sur la corde sensible qui nous relie à nos souffrances et nos « passions », selon des scénarios criminels et/ou pathologiques.

Ce conglomérat de notions peut ainsi s'explorer de façon collective, et constituer une source d'interrogations mutuelles pour plusieurs de nos doctorant.e.s apparemment éloigné.e.s par les époques, les espaces et les concepts sur lesquels ils.elles travaillent. Certain.e.s de nos collègues de l'équipe ont également souhaité les accompagner dans cette réflexion.

Peines et châtiments sous l'Ancien Régime



Supplice du conspirationniste Nicolas de Salcedo à Paris en 1582, estampe - source : Gallica-BnF

Pilori, écartèlement, galères... Sous l'Ancien Régime, les châtiments cruels ne manquent pas pour punir délinquants et criminels et dissuader la population.

Programme de la journée d'étude (Salle des ACTES)
Organisation Odile Richard (odile.richard@unilim.fr)

Mercredi 29 septembre

14h Présentation Odile RICHARD et Till KUHNLE

14h10 Maxime CANIN (doctorant, axe 2) : « Le nom du bourreau en latin et dans les langues romanes. »

14h30 Vincent QUINDOS (doctorant, axe 1) : « Dassoucy et le réinvestissement comique de l'Enfer carcéral. »

14h50 Antoinette GIMARET, MCF Littérature française XVIIe siècle (Université de Limoges, axe 1) : « La Vie et les lettres de Louise du Néant : supplices, sévices et extases mystiques à la Salpêtrière à la fin du XVIIe s. »

15h10-15h30 Discussion et Pause.

15h30 Christabelle DIEUAIDE (docteure, axe 1) : « Au sujet des châtiments dans *Les Consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs de la mort* de Charles Drelincourt : le rire et les pleurs. »

15h50 -16h questions et fin des débats

Jeudi 30 septembre

13h30 Accueil des participants et présentation (Odile RICHARD et Till KUHNLE)

14h Erick NOËL, professeur d'Histoire (université des Antilles) : « pour une présentation du *Code noir*. »

14h20 BenSamuel TRA BI ZA (doctorant, axe 2) : « La vie frauduleuse et la souffrance des migrants africains en Europe à travers *Bleu-Blanc-Rouge* d'Alain Mabanckou et *Le Paradis français* de Maurice Bandaman. »

14h40 Odile RICHARD (Université de Limoges, axe 1) : « du supplice de Damiens (commenté par Michel Foucault), à la prison de Casanova. »

15h Till KUHNLE, Professeur de Littérature comparée, directeur EHIC (axe 1) : « sur les contes des frères Grimm. »

15h20 -15h40 Discussion et Pause

15h40 Raymond MBASSI ATEBA, Professeur Titulaire ENS-Université de Maroua, Cameroun (axe 2) : « Pour une épistémo-géocritique de la claustration. À propos de *Le Dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo, *Les Géants* de Jean-Marie Gustave Le Clézio et *Les Citadelles interdites* de Henri Emmanuelli. »

16h Roshanak DANAEI (doctorante, axe 2) : la « torture psychologique au sein de la famille : la relation père-fille et la naissance du complexe paternel négatif dans les œuvres d'Assia Djebar et de Fariba Vafi. »

16h20-16h30 discussion et fin des débats.

Quelques repères sémantiques (sources croisées, notamment CNRTL)

La **peine** (du latin *poena*, peine, punition), consiste en « un châtiment, une punition pour une infraction à la loi et prononcée par un jugement ».

Le **châtiment** lui-même désignerait donc, par un lien métonymique ou de cause à conséquence, le contenu de la peine prononcée (du latin *castigare*, châtier), une correction ou punition. Cesare Beccaria (1738-1794) Dans *Des délits et des peines* (1764-1766) fonde le droit pénal moderne et se signale notamment en développant la toute première argumentation contre la peine de mort.

Le **supplice**, du lat. *supplicium*, « action de ployer les genoux ; punition, peine, châtiment, supplice », dérivé de *supplex*, *-icis* « qui plie les genoux, suppliant », nous intéresse ici tant par son caractère de synonyme de la peine (voire du châtiment, en tant que forme d'exécution de celle-ci), que par son rapport métaphorique à ces deux notions : est « supplicié » celui qui s'agenouille pour demander pardon de son crime, mais aussi pour recevoir son châtiment. Par sa pantomime, le supplicié reçoit son supplice dans une position orante, il est donc châtié deux fois : humilié (sans espoir immédiat de pardon), et puni. Le supplice renvoie à la sphère tant religieuse que juridique.

Ces trois notions reçoivent un même sens figuré : avoir de la peine, subir un châtiment moral, être au supplice.

Enfin le **sévice** est un terme juridique l'on peut mettre à part (du latin *saevitia*, « violence, cruauté »), puisqu'il désigne, lui, un type de délit, les « mauvais traitements infligés par une personne ayant autorité à une personne placée sous son autorité, pouvant aller jusqu'aux coups », délit qui justifie à son tour une peine pour « coups et mauvais traitements ».

Métaphoriquement, le sévice peut qualifier une **peine** injuste, cruelle, voire atroce.

Restent encore d'autres synonymes à analyser : **torture**, question, etc.

Tous ces termes évoquent un climat d'injustice et de violence sociale passé ou présent, sur lequel nous voulons nous pencher avec les outils de la critique linguistique, poétique, anthropologique et sociologique.